DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1306e réunion statutaire du vendredi 5 février 2016

Bientôt la chapelle…

Pour la première fois de son histoire, le club Jean-Bart organise une chapelle de carnaval privée pendant la fameuse bande de Malo. Les invitations sont parties mais s'il venait à en manquer, on peut encore en retirer auprès de Romain Bédu, au magasin Intermarché de la route de Furnes à Coudekerque-Branche.

Le **dimanche 14 février** prochain sera donc un grand jour pour nous, sachant qu'il y a aussi un avant et un après, d'abord pour la préparation et ensuite pour le rangement du garage qui nous est gracieusement prêté par M. et Mme Staelen, propriétaires du restaurant L'Hirondelle.
Comme prévu, Romain Bédu nous a fait parvenir dernièrement le planning des présences pour les samedi 13, dimanche 14 et lundi 15. Chacun sait donc ce qu'il doit faire. Mais toutes les bonnes volontés tardives seront évidemment les bienvenues pour assurer la plus totale réussite de cette première chapelle, notamment destinée à financer nos actions sociales. Hier soir, Romain qui présidait la réunion en l'absence d'Olivier Farthouat, a indiqué que « tout s'annonçait plutôt bien ».Y a d'la joie en perspective !

En attendant, on comptait hier soir, à la réunion statutaire avec dames, vingt-huit participants dont trois invités : M et Mme El Douaiby ainsi que M. Steven Moussala, franco-congolais, qui, à la différence des premiers (déjà invités le 25 janvier), a rencontré hier soir les membres du club pour la première fois. Il s'est d'ailleurs brièvement présenté.

Originaire du Congo Brazza où son père est colonel… Steven Moussala semble voyager beaucoup entre la France et l'Afrique. Il vit actuellement à Malo avec son amie, professeur d'arts plastique au collège Jules Vernes de Grande-Synthe. Il se présente aussi comme photographe de haut niveau…

On rappellera que la réunion « 1 + 1», initialement programmée un vendredi soir, a finalement été transformée en réunion statutaire classique avec dames, faute d'invités en nombre suffisant et donc de postulants.
Cette réunion statutaire s'est donc passée un vendredi soir, et non un lundi et on ne s'étonnera pas que nous ayons eu un menu de poisson et un menu de choix, ce qui ne gâte rien. Qu'on en juge : lotte du pays à la bisque de crabe maison ; filets de turbotin farcis aux cèpes ; assiette composée de desserts. Le tout servi avec un muscadet de Loire 2013 et/ou un bordeaux rouge de la même année.

Jacques Minet, chef du protocole, en plus de la présentation du menu, a tenu à faire quelques annonces importantes.
Le restaurant L'Hirondelle étant fermé pour congés, la prochaine réunion du 22 février aura lieu au Soubise à Coudekerque-Branche (le Conseil d'administration qui était prévu ce jour là, à 19h, avant la statutaire, aura donc lieu lui aussi au Soubise). Quant à l'Interclubs du 9 mars, organisé par le club Jean-Bart, il se tiendra à la Villa blanche (devant la clinique des Flandres) à Coudekerque-Branche.

Enfin, il a été question de la sortie d'une journée à Boulogne-sur-Mer, prévue le vendredi 4 mars. Au programme: découverte d'un établissement de conditionnement de poisson le matin (durée : 1h30 environ) et visite culturelle l'après-midi (basilique). Entre les deux, (bonne) restauration prévue sur le port.
Patrick Roussel et Romain Bédu attendent (jusqu'au 10 février) que chacun se prononce sur sa participation ou non à ce projet, projet qu'il faudra ensuite finaliser avec le prix et le transport…
Autre sortie possible, en avril, avec cette fois les floralies de Gand…

Jean-Claude GABANT